

Le Petit Saint-Germierois

Journal d'informations municipales
2021 - n°01



L'édito

... Le Réveil du PETIT SAINT-GERMIEROIS, il n'avait pas disparu, il sommeillait, et n'attendait qu'une bonne volonté pour reprendre du service.

Frédéric Devis qui a rejoint, avec sa charmante famille, notre communauté villageoise, a décidé de relever le challenge et de redonner vie à notre journal communal, créé en 2008 lors de mon premier mandat.

Ainsi relooké notre parution va pouvoir remplir à nouveau son rôle de lien social si précieux dans les micro villages comme le nôtre. Frédéric a déjà pu compter sur l'aide et le soutien de certains d'entre vous, mais toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, et nous pouvons vous assurer que chacune de vos contributions sera grandement appréciée.

Avec le site internet de la Mairie, créé par Isabelle Grollier, et pour lequel nous avons également besoin de vous pour le faire évoluer et l'alimenter, nous voilà désormais dotés en outils de communication essentiels dans cette période, si particulière propice à l'isolement, que nous traversons depuis plus d'une année.

Mais le printemps est déjà là, la vie doit reprendre, et dès le 2 juillet prochain une soirée/concert va nous permettre de nous retrouver sur la place de la Mairie, sur des airs de Samba grâce au Duo SARAVAH, « the show must go on ! ».

Chers Amis, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour les mois à venir, et un grand merci à nouveau à Frédéric pour avoir rallumé la flamme de notre PETIT SAINT-GERMIEROIS.

Bien à vous

Esther ESCRICH FONS



AU PROGRAMME !

Votre mairie
Compte administratif 2020
Budget 2021
Taxes foncières 2021
Voirie
Urbanisme
Fibre
Recensement
Nouveaux habitants

Naissances
R.P.I.
Pour la bonne cause
Arbres et paysages de l'Autan
Chasse aux œufs
Concert
Poésie
Informations pratiques
Numéros d'urgence



VOTRE MAIRIE

PERMANENCES DES ELUS

Mme Le Maire vous recevra sur rendez-vous.

Merci de contacter la secrétaire de mairie au **05 61 83 16 28** pour convenir d'un rendez-vous ou par courriel à **mairie-saint-germier@orange.fr**.

HORAIRES MAIRIE

Les **vendredis** de **9h00 à 13h00**.

Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur de la Mairie au **05 61 83 16 28** ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie-saint-germier@orange.fr**

Journal gratuit édité à compte d'auteur

Direction de publication : Esther ESCRICH FONS

Rédaction : Esther ESCRICH FONS, Philippe HEDIN, Céline GAYON, Isabelle GROLLIER, Cécile BARBE

Conception : Frédéric DEVIS

Siège : 23 place des Acacias, 31290 Saint-Germier

Site internet : saintgermier31.fr

Téléphone : 05 61 83 16 28

JARDINAGE ET BRICOLAGE ... RAPPEL

Selon l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 les travaux de jardinage et bricolage sont réglementés.

Ces travaux, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc...



Ne sont autorisés que :

Les jours ouvrables : de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30.

Les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00.

Merci de respecter le repos de vos voisins

PROCHAINE JOURNEE CITOYENNE

SAMEDI 19 JUIN 2021

—> Accessibilité : marquages au sol

—> Mise en place enrobé à froid sur le chemin du Cers

Merci de contacter la mairie si vous souhaitez participer à cette journée.

DATES A RETENIR

Elections régionales et départementales

1er Tour le 20 juin 2021

2ème Tour le 27 Juin 2021

Bureau de vote ouvert de 8H00 à 18H00





COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Résultat de l'exercice 2020

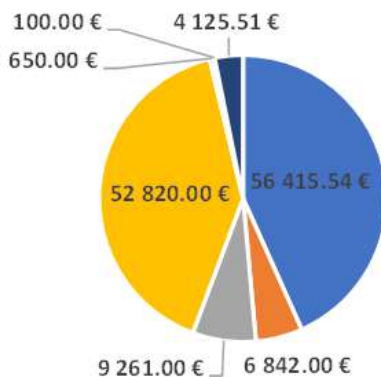
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	76 277,59 €
Dépenses	-71 798,55 €
Report exercice 2019	54 525,43 €
SOLDE FONCTIONNEMENT 2020	59 004,47 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	3 931,04 €
Dépenses	-19 736,06 €
Report exercice 2019	2 491,57 €
SOLDE INVESTISSEMENT 2020	-13 313,45 €
TOTAL	45 691,02 €
A AJOUTER RESTE A REALISER 2020	7 854,03 €
RESULTAT DEFINITIF 2020	53 545,05 €



BUDGET 2021

Section de fonctionnement

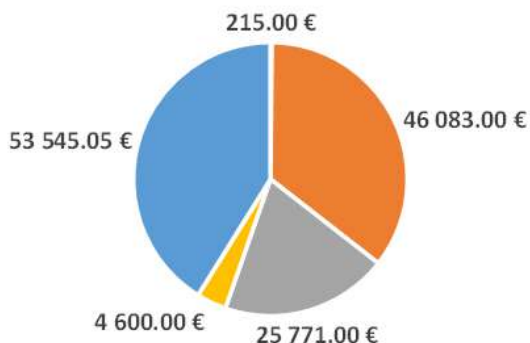
DEPENSES	
Charges à caractère général	56 415,54 €
Charges de personnel	6 842,00 €
Atténuation de produits	9 261,00 €
Autres charges de gestion courante	52 820,00 €
Charges financières	650,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €
Virement section investissement	4 125,51 €
TOTAL	130 214,05 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Virement section investissement

Section de fonctionnement

RECETTES	
Produits des services	215,00 €
Impôts et taxes	46 083,00 €
Dotations et participations	25 771,00 €
Autres produits de gestion courante	4 600,00 €
Excédent 2020	53 545,05 €
TOTAL	130 214,05 €



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autre produits de gestion courante
- Excédent 2020



Section d'investissement

DEPENSES	
Opérations équipement	650,00 €
Remboursement emprunts	6 400,00 €
Report solde d'exécution négatif	13 313,45 €
TOTAL	20 363,45 €

RECETTES	
Dotations fonds divers	8 383,91 €
Virement de la section de fonctionnement	4 125,51 €
Reste à réaliser 2020	7 854,00 €
TOTAL	20 363,45 €





TAXES FONCIERES 2021

Directement liées au budget communal voté le 12 avril dernier, le niveau de nos taxes foncières bâties et non bâties a sensiblement évolué.

En effet, confrontés tout à la fois au tassement des dotations de l'Etat, à l'accroissement des dépenses du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), soit 30% environ, ainsi qu'à de nouvelles contributions financières à la Communauté de Communes Terres du Lauragais, et au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) nous avons été amené à augmenter le taux de nos taxes foncières bâties et non bâties selon le tableau ci-dessous :

	2020	2021
Taxes Foncières Bâties	32,34 %	35,34 %
Taxes Foncières Non Bâties	54,98 %	57,98 %

Ceci devrait nous permettre de générer des recettes supplémentaires qui contribueront avec le recours à nos réserves constituées depuis 2008, à équilibrer notre budget 2021.





VOIRIE

Quoi de neuf sur nos routes ?

Comme chacun a pu le constater, certaines de nos voies communales se sont dégradées au fil des mois, des années...

Aussi avons-nous décidé, en tenant compte de notre petite enveloppe budgétaire, 9000 euros sur quatre ans, et en coopération avec le Pool Routier de Terres du Lauragais, de remettre en état deux axes, prioritaires à nos yeux, à savoir les chemins de l'Aiguille et de l'Hort.

Le chemin du Cers bien dégradé aussi, mais moins passant et desservant une résidence secondaire, devrait être intégré dans la prochaine tranche de travaux routiers à l'horizon 2023/2025...

Autre bonne nouvelle, la sécurisation (tant attendue) de la D79 C (route de l'Autan) dans sa portion située entre les Clabelous et En Pauzié. Après une démarche active auprès des services du Conseil Départemental, ceux-ci ont acté l'installation de panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération sur Les D79 C et D79 (route des Pyrénées), permettant ainsi l'instauration d'une vitesse réglementée à 50 km/heure contre 80 actuellement. Les panneaux porteront la mention :



Les Cabalis Commune de Saint Germier

Comme pour les travaux concernant les travaux des chemins de l'Aiguille et de l'Hort, ceux-ci devraient être réalisés d'ici le mois de juillet prochain...



URBANISME

Nous rappelons que tous travaux d'édification d'un ouvrage (abri jardin, piscine, extension, hangar, clôture ...), de modification d'une construction existante doivent faire l'objet de l'une des demandes d'autorisations suivantes :

- Permis de construire pour des travaux d'une certaine importance (construction d'une maison, création d'une surface plancher de plus de 20 m²).
- Déclaration préalable de travaux pour des travaux plus modestes tels que : changement de l'aspect extérieur d'une construction (changement de menuiseries, création ou modification d'une ouverture ...), extension d'un bâtiment, construction d'un abri de jardin, création d'un hangar, piscine, pose de clôtures ...
- Permis de démolir un bâtiment existant.

Donc, avant tout travaux de construction, modification, ou démolition, nous vous demandons de contacter le secrétariat de la mairie qui vous orientera vers la ou les demandes adéquates à déposer.

Les imprimés CERFA des demandes à jour sont à télécharger sur le site du service-public : [service-public doc CERFA](http://service-public.doc).

A cet égard il est important de savoir que si la commune est le **guichet unique** pour toutes ces démarches, l'instruction des dossiers est assurée par le Service Instructeur de la Communauté de Communes Terre du Lauragais avec laquelle a été passée une convention. Dès lors celle-ci nous facture chaque instruction d'un dossier de permis de construire à hauteur de 192 euros et pour une déclaration préalable 134,40 euros.





FIBRE

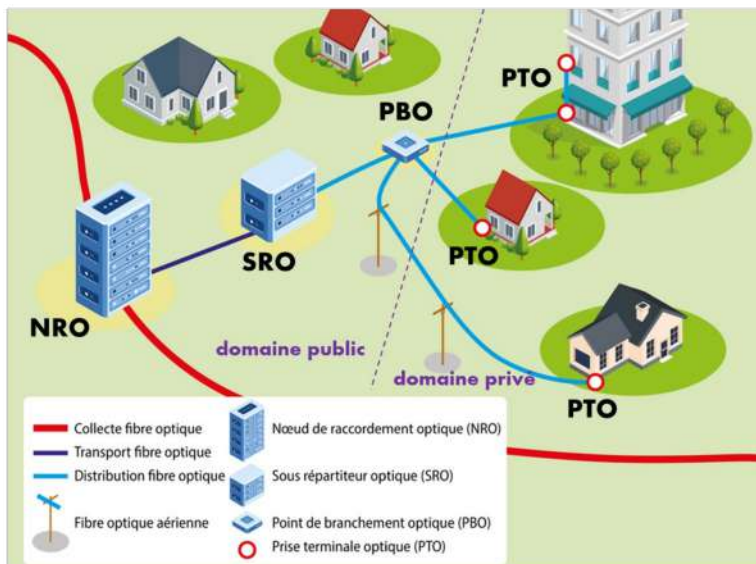
Bientôt la fibre Internet à Saint-Germier !

Cet énorme projet départemental a été lancé il y a 5 ans, en 2016 pour les 584 communes de la Haute-Garonne, hormis celles de « Toulouse métropole », qui disposent déjà quasiment toutes de la fibre via un autre tempo. Devant l'ampleur des travaux, le syndicat mixte « Haute-Garonne Numérique » a engagé une délégation de service public à une structure créée ad hoc en 2018 : Fibre31. Je vous engage d'ailleurs à consulter régulièrement leur site web (www.fibre31.fr). Fibre 31 coordonne l'ensemble des opérations pour le compte du département, et sous-traite le déploiement à des entreprises qui réalisent les travaux. La fin du déploiement sur le département est globalement prévue à l'horizon 2022.



Mais qu'en est-il plus particulièrement pour notre belle commune de Saint-Germier ?

Nous dépendons du **Nœud de Raccordement Optique (NRO)** de Villefranche-de-Lauragais. Il a été posé au second semestre 2020. Ce NRO de Villefranche alimente plusieurs **Sous Répartiteurs Optiques (SRO)**. Un SRO dessert quant à lui plusieurs villages, par exemple le SRO qui va alimenter Saint-Germier a déjà été installé début 2021 à Trébons-Sur-La-Grasse. Du SRO de Trébons vont partir les fibres destinées à Trébons lui-même, mais aussi à Saint-Germier, Cessales et Toutens. Avant les NRO, et entre chaque NRO et SRO, les câbles sont enterrés. De chaque SRO, des paquets de 6 à 12 fibres vont être déployés en aérien vers des **Points de Branchements Optique (PBO)**. Un PBO couvrira donc entre 6 et 12 abonnés finaux. Puis, des PBO, partiront enfin, toujours en aérien, les câbles unitaires vers les **Prises Terminales Optique (PTO)** qui seront placées sur la propriété de chaque abonné.



Les PBO de Trébons commencent à être installés en ce moment. Ensuite ceux de Saint-Germier, Cessales et Toutens le seront à leur tour, mais pas nécessairement dans cet ordre que nous ne connaissons pas. Surveillez les poteaux téléphoniques proches de vos habitations, c'est le meilleur indicateur visuel de l'avancement des travaux qui ne devraient plus tarder désormais. Une fois le PBO installé par les sous-traitants de l'organisme Fibre31, le PBO dont dépend votre habitation, et après un délai règlementaire de 3 mois imposé par l'ARCEP, c'est à l'utilisateur de faire la démarche auprès d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI). C'est au FAI d'effectuer le raccordement final entre le PBO et votre PTO, et d'installer votre PTO.

En pratique, comment faire ?

- Tester régulièrement votre éligibilité sur www.fibre31.fr, vous serez éligible 3 mois après l'installation du PBO dont vous dépendez (surveillez les poteaux près de chez vous !). Donc, pas avant septembre 2021 en ce qui concerne Saint-Germier.
- Choisir votre FAI préféré parmi ceux listés sur ce même site.
- Souscrire un abonnement auprès du FAI que vous aurez retenu et convenir d'un rendez-vous pour le raccordement.

Pour toute question, vous pouvez contacter la plateforme téléphonique de fibre31 au 05 32 93 00 66 ou écrire un mail à la mairie de Saint-Germier qui me le transmettra. Bon courage !

Isabelle GROLLIER, Référente fibre de votre commune



RECENSEMENT

Comptage issu de la collecte effectuée en janvier 2020 :

Résidences principales	44
Logements occasionnels & résidences secondaires	4
Total logements	48
Total bulletins individuels	118



NOUVEAUX HABITANTS

Ils ont choisi Saint-Germier pour poser leurs valises !

La famille **DEVIS** est arrivée à Saint-Germier en juillet 2020, route des Pyrénées.

Et comme vous avez pu le constater, des constructions sont en cours à Saint-Germier :

- Chemin de la Chapelle : Famille **RAIGNIER/LECOINTE** et la famille **NELLER**.

- Route des Pyrénées : Famille **OLIVEIRA/ORDONEZ** et la famille **GAUGOIS/BLONDELLE**.

Bienvenue aux futurs Saint-Germierois !



NAISSANCES

2020



Gaspard,
arrivé le samedi 10 octobre 2020
chez Alizée FONS et William SAJDAK,
né à Toulouse.

Izolyne,
arrivée le 22 octobre 2020
chez Célia HEDJAL et Bryce CREMEY,
née au domicile des parents, à Saint-
Germier.
La dernière naissance à Saint-Germier
datait de 1963.



2021



Lauris,
arrivé le mercredi 10 février 2021
chez Nataliya et Nicolas CAUCHOIX,
né à Lavaur.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Année scolaire 2020/2021

Ecole	Nombre d'élèves
Trébons (maternelles)	37
Mauremont (CP, CE1)	16
Les Varennes (CE1, CE2, CM1)	42
Cessaes (CM1, CM2)	23
TOTAL	118

Répartition enfants de Saint-Germier 2020/2021

Ecole	Nombre d'élèves
Trébons (maternelles)	7
Mauremont (CP, CE1)	0
Les Varennes (CE1, CE2, CM1)	4
Cessaes (CM1, CM2)	1
TOTAL	12

Prévisionnel enfants de Saint-Germier 2021/2022

Ecole	Nombre d'élèves
Trébons (maternelles)	6
Mauremont (CP, CE1)	2
Les Varennes (CE1, CE2, CM1)	3
Cessaes (CM1, CM2)	2
TOTAL	13





POUR LA BONNE CAUSE



Guillaume et Nathalie, passionnés de la cause animale depuis toujours, accueillent des animaux depuis plus de cinq ans, généralement abandonnés, souvent maltraités, dans leur propriété de Saint-Germier. Il y a deux ans, ils sont passés à la vitesse supérieure, et ont créé leur association : **Les Animaux du Lauragais**.

Son originalité ? Donner une deuxième vie, digne et paisible, à des animaux, mais exclusivement de la ferme. Au total 180 pensionnaires environ : poules, canards, pintades, oies, paons, cochons, moutons, chèvres, en tout plus d'une trentaine d'espèces différentes !



L'association qui dépend du ministère de l'Agriculture, a noué des liens solides avec diverses institutions, telles que la SPA, 30 millions d'amis, ou la Fondation Brigitte Bardot. Elle ne fonctionne qu'avec des bénévoles (en premier lieu Guillaume et Nathalie) et ne bénéficie (malheureusement) d'aucune subvention. Quelques accords passés avec une enseigne de grande distribution et des boulangeries, permettent d'assurer l'essentiel de la nourriture des animaux (fruits, légumes, pain dur). Pour le reste, ce sont les finances familiales qui couvrent les frais de fonctionnement et d'investissement (60K€ en quelques années) ...

D'où l'idée d'ouvrir deux gîtes ruraux (dont un qui est déjà opérationnel) pour générer des ressources complémentaires. Le bonheur au milieu des animaux en quelque sorte !

Autre souci d'importance pour nos deux passionnés : les prédateurs. En effet, en deux ans, plus de 40% de leurs pensionnaires ont été victimes des renards, blaireaux et autres rapaces. Mais à priori, pas de solution miracle (et écologique) à cette "ponction" dictée par la loi de la nature. Côté avenir, les projets ne manquent pas : création d'un parc à faisans, arrivée de chevaux et d'ânes, extension de la surface d'accueil, amélioration et embellissement des aménagements, ouverture du deuxième gîte...

Dans tous les cas, bravo à **Guillaume** et **Nathalie**, pour le succès de cette entreprise généreuse et militante, et bon vent !



Les Animaux du Lauragais
Association culturelle
1712 route de Revel
31290 SAINT-GERMIER
Tél : 07 82 52 75 50



ARBRES ET PAYSAGES DE L'AUTAN



Depuis plus de quinze ans, l'Association Arbres et Paysages d'Autain mène des actions en faveur de l'arbre et de la haie champêtre. Elle met à disposition de tous son expérience de terrain pour les faire connaître et promouvoir leur rôle dans la sauvegarde et la restauration du paysage.

Qu'ils soient isolés, en haie, en bosquet ou en alignements, les arbres sont des éléments essentiels du paysage. Ils le structurent et soulignent ses caractéristiques naturelles et humaines. Avec le relief, le bâti, l'occupation du sol, ils participent à la définition des entités paysagères qui composent un territoire.

Les paysages de Haute Garonne possèdent des structures arborées et des essences d'arbres spécifiques : bosquets de chênes, alignement de platanes, haies brise-vent... La bonne gestion de ce patrimoine arboré est essentielle pour conserver une identité locale et des paysages de qualité.

L'utilisation d'arbres et arbustes de pays dans les aménagements doit permettre de restaurer les paysages urbains et agricoles banalisés en intégrant harmonieusement les activités humaines.

La Mairie de Saint-Germier a travaillé en étroite collaboration avec cette association lors de l'aménagement du « VERGER de SAINT GERMIER ». Pour ceux qui souhaiteraient planter des haies sur leur terrain vous trouverez ci-après les coordonnées de l'Association.

ARBRES ET PAYSAGES de l'AUTAN

20 route de Ticaille

31450 AYGUESVIVES

Site internet : www.arbresetpaysagesdautan.fr

Courriel : apa31@free.fr

Tél : 05 34 66 42 13



CHASSE AUX OEUFS

Lundi de Pâques, nous avons invité nos plus jeunes Saint-Germierois pour une chasse aux œufs dans notre verger.

Après un départ un peu timide, les enfants s'en sont donnés à cœur joie. Entre sauts, courses et rigolades : les œufs, lapins, poussins et autres friandises ne sont pas restés cachés bien longtemps. Chacun est reparti son panier bien garni pour leur plus grand plaisir ainsi que celui de leurs parents tout aussi gourmands.

Un bon moment de jeu et de partage entre voisins.





CONCERT

Le **CONCERT** est prévu le **vendredi 2 juillet 2021 à 20H00** sur la place du village (précisions sur la logistique ultérieurement) organisé par la Mairie de SAINT GERMIER et l'Association du Tennis Club de Saint-Germier.

SARAVAH !

Saravah est un duo réunissant Elaine Lopes et Anne Sophie Cabrillat autour de leur identité culturelle et musicale.

Créé en septembre 2018, Saravah fait preuve de fraîcheur, de féminité, d'humour et d'exigence vocale et musicale. A travers des arrangements originaux, des réécritures et des compositions les 2 musiciennes nous invitent à un voyage aller retour Paris-Rio, plein de romantisme, de fougue et de désinvolture, mais surtout de samba !

Saravah Duo
présente
Entre 2 !
Concert Samba
Décalé(es)
vendredi 2 juillet



POESIE

Mai joli

Déjà, les grands cyprès ondulent
Déjà, l'océan vert tendre des blés
Caresse les collines
Sur le bord des chemins
Les coquelicots délicats rêvent
Dans le jardin,
Il a neigé des pétales sous le seringat
Partout la vie s'enrubanne de lumière
Mai joli, cavalier du vent du sud
Annonciateur d'été
Réveille la nature assoupie

Cécile Barbe



INFORMATIONS PRATIQUES

Déchetterie de Villefranche-de-Lauragais

Horaires d'ouverture : de **9H** à **12H** et de **14H** à **18H**.
Jours : Mardi, mercredi, vendredi et samedi.



Opération tranquillité

Cette opération permet de demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile durant vos vacances.

La démarche est simple il suffit d'appeler la Gendarmerie de Villefranche de Lauragais au **05 34 66 69 60** ou de vous rendre sur place pour vous inscrire, préciser les dates d'absence et les coordonnées de la personne à prévenir.

Numéros utiles

Bibliothèque Villefranche	05 61 81 46 11
Cinéma Cinebor	05 34 66 14 33
Collège Jules Ferry	05 62 71 92 30
Déchetterie	05 61 81 19 14
Ensemble paroissial de Villefranche	05 61 81 62 18
Gare SNCF Villefranche	05 61 81 60 29
Gendarmerie Nationale Villefranche	05 34 66 69 60
La Poste à Villefranche	05 62 71 75 60
Lycée Polyvalent Léon Blum	05 61 46 01 23
Perception Villefranche	05 61 81 62 21
Piscine Villefranche	05 61 81 64 30
Pôle emploi	05 62 71 82 28
Office du tourisme Terres du Lauragais	05 62 57 09 68

(sis au Village de Marques à Nailloux, lauragais-tourisme.fr)



NUMEROS D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence européen : **112**

SAMU : 15

Police Secours / Gendarmerie : **17**

Pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et
malentendantes : **114**

SOS Médecins : 05 61 33 00 00

Centre antipoison : **05 61 77 74 47**

EDF : 0810 333 081

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne
Noire (SIEMN) : **05 62 18 62 62**

Pharmacie de garde : **sosgardes.fr** ou **3237**

Pharmacie de nuit : **05 61 62 38 05**

Urgence pédiatrique (Purpan) : **05 61 77 22 33**